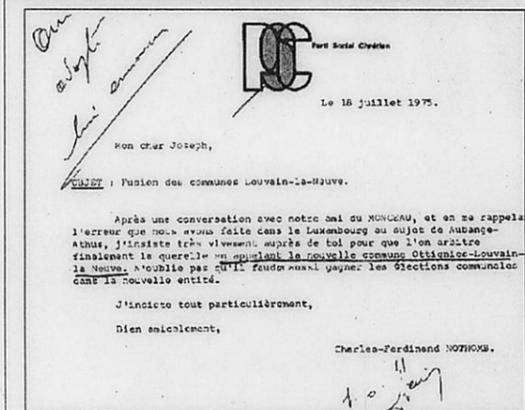


## Ottignies-Louvain-la-Neuve

INÉDIT • Puisé dans les archives...



Lettre de Charles-Ferdinand Nothomb, président du PSC, à Joseph Michel, ministre de l'Intérieur. (Archives générales du Royaume)

À quelques heures de la décision finale, la bataille pour le nom bat son plein. Le bourgmestre du Monceau tente une dernière fois de convaincre le président du PSC, invoquant la liberté des générations futures à trancher entre Ottignies et Louvain-la-Neuve.

Athus, ville plus peuplée, avait dû s'incliner devant le renom historique d'Aubange. Marbais s'est effacé pour Villers-la-Ville... et Joseph Michel, une troisième fois, cède.

De retour du Conseil des ministres (19 juillet), entérinant la proposition du Conseil ministériel wallon (14 juillet), il griffonne « Oui - adopté - lui annoncer ». C'est son chef de cabinet, Jules Bastin, qu'il charge de répondre à Nothomb : « J'espère ainsi que les soucis de Monsieur du Monceau (...) seront apaisés. » S. V.

## Tout finit par des chansons ?

Des jours et des nuits de discussion, cela laisse des traces... mêmes artistiques et festives.

Ainsi, M<sup>me</sup> Claire Delbrasine, alors conseillère communale libérale d'Ottignies, militante de la fusion avec Court-Saint-Étienne - dont elle était originaire - avait composé une poésie en wallon d'Oknî, intitulée *Plan Michel*.

Petit morceau de bravoure : *I faut s'bate po d'v'nê mayeur / I d'avot quate, I n'd'è faut qu'yi / I faut co qu'fêche d'coleür / Qui pout acomôder lès djins...*

### Symphonie des quatre sites

À l'occasion du centenaire de la maison communale, devenue hôtel de ville, Ottignies-Louvain-la-Neuve avait commandé une œuvre musicale à la compositrice de Limelette Jacqueline Fontyn.

Célébrant en quatre mouvements la fusion des communes, elle s'intitulera *Symphonie des quatre sites*.

Exécutée une première fois le 19 novembre 1981 par l'Orchestre National de Belgique, elle remportera, à Paris, le prix Arthur Honegger (1958).

Enfin, Cérroux-Mousty a lentement pansé ses plaies... mais sans perdre pour autant de son esprit frondeur.

En 1985, fut proclamée la « Commune libre de Cérroux » à l'image de sa lointaine cousine de Montmartre (Paris).

### Un référendum pour le nom

Incroyable mais vrai ! Pour lutter contre le nom « Louvain-la-Neuve », à une époque où la fusion avec Court-Saint-Étienne était encore acquise, une gazette commerciale du nom de *Shopping* a organisé,

mi-février 1975, un référendum pour choisir le nom de la future entité.

Voici les résultats avec le nombre de voix obtenues entre parenthèses : Otti (n) court (151), Court-Mousty (55), Ottignies-la-Nouvelle (51), Beldyle (3)... mais aussi New-Dyle (10), Lunif-sur-Dyle (9), Otticellicourt, Otcoumouline, Monceau-les-Ruines, Le P'tit Ry del Boutroul.

J'en passe et des moins drôles : Béton-Ville, Cancer-la-Neuve et Wallonie-la-Mort...

### Comité anti-fusion à Cérroux-Mousty

À Cérroux-Mousty, rien n'était simple. Les socialistes, emmenés par le bourgmestre Maurice Delens, voulaient fusionner avec Court-Saint-Étienne. Les sociaux-chrétiens, avec à leur tête le sénateur Jean Sondag, aussi... mais pas sans Ottignies.

Certains habitants, quant à eux, seraient bien remontés vers Lasne, histoire de bénéficier d'une imposition fiscale plus modérée.

Sur la question de Limauges, petit quartier de Cérroux-Mousty situé au-delà de la Nationale 275 (route de Rixensart), les hypothèses se bousculent. Gagner Limauges (et Tanguissart) aurait aidé les chrétiens et les libéraux stéphanois à renverser la majorité socialiste.

Aussi, cela aurait arrangé les familles Boël, Warnant et consorts à regrouper sur une seule commune une grande partie de leurs terres.

Enfin, d'après Jean Sondag, il y aurait eu une famille à Limauges que « cela arrangeait bien ». Mais il n'en dira pas plus pour l'instant. Cela dit, géographiquement parlant, cela avait tout de même un sens.

S. V.

À VOTRE SERVICE • Net et précis ?

<http://www.oln.be>

Le site officiel de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve existe depuis le 2 novembre 2001, et pourtant, le compteur de sa page d'accueil n'affiche que trois surfeurs jusqu'à présent.

L'explication ? Le site, inachevé, n'a pas encore bénéficié de publicité. Mais il est bel et bien mis à jour et déjà assez complet. Composé dans un style classique, mais clair, richement illustré.

Les habitants y trouveront une foule d'informations dans de nombreux domaines, du plus austère au plus sérieux : folklore, tourisme, vie politique communale, vie administrative, services communaux (la commande de documents administratifs est prévue mais n'est malheureusement pas encore possible), services sociaux, guide des associations, emploi, environnement, enseignement, vie philosophique et religieuse, etc.

Une rubrique « Où manger ? Où dormir ? », est également prévue mais pas encore accessible.

Une excellente adresse pour les surfeurs ottignois en mal d'informations.

HISTOIRES DE FUSIONS • Ottignies-Louvain-la-Neuve

# La guerre des comtes n'aura pas lieu

Deux comtes, deux notaires, c'était peut-être trop pour une nouvelle commune, fût-elle le « botroul » du Brabant wallon.

Il y avait les comte Goblet d'Alviella à Court et du Monceau de Bergendael à Ottignies ; et les notaires Somville et Sohler. Cela a-t-il joué ? En tout cas, la fusion ne fut pas de tout repos : référendum à Cérroux-Mousty, résignation à Limelette, remous socialistes à Ottignies... Et pendant ce temps, à Louvain-la-Neuve, le béton avance.

« Court-Saint-Étienne, raconte Yves du Monceau de Bergendael, on y allait bien plus souvent qu'à Bruxelles. Pour aller voir les filles au Foyer populaire, ou faire ses courses au marché, fusionner avec eux cela paraissait sur-réaliste. »

En attendant, s'il faut en croire Jean Sondag, sénateur honoraire et ancien conseiller communal de la minorité à Cérroux-Mousty, tout plaideait pour cette fusion : cohérence urbaine (la chaussée de Nivelles), unité géographique (la Dyle), moyens financiers et humains démultipliés... Alors ? Alors ? Les ambitions politiques, mâtées de calculs électoraux, sont souvent plus fortes qu'un lord-maire, fût-il de Virton.

L'Union des Villes et Communes, l'ULB, le Plan Costard, le Plan Michel : tous ont plaidé pour une fusion des deux cités. Mais cela aurait donné trop de poids aux socialistes quand les libéraux du comte Goblet d'Alviella et les sociaux-chrétiens du comte du Monceau eussent préféré un autre scénario.

Les histoires de fusion à Ottignies ne se résument pas à ça !

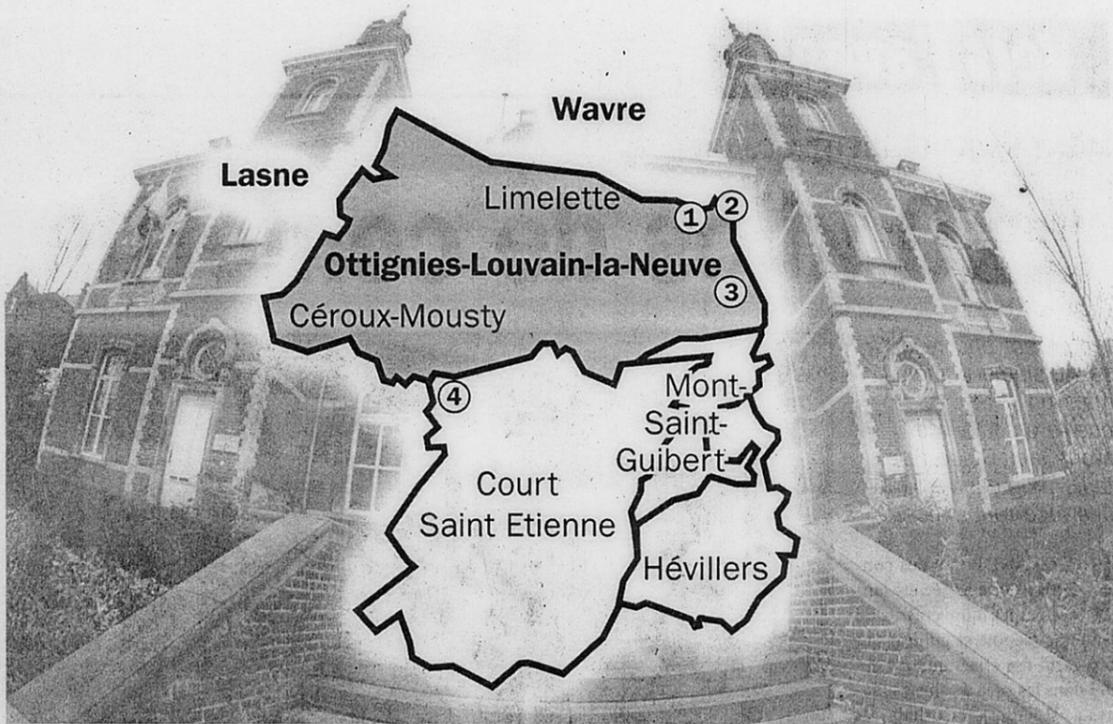
### Pas de Louvain-la-Neuve !

S'il est une chose sur laquelle tout le monde s'est accordé, de part et d'autre de la vallée de la Dyle, c'est sur le refus de voir la nouvelle commune s'affubler du nom de la cité universitaire.

Les socialistes pour des raisons idéologiques ; les Ottignois par fierté ; et tous les autres pour en ajouter une couche aux déjà très nombreux griefs qu'ils formulaient à l'encontre du plan Michel.

Même Michel Woitrin, administrateur du site, s'est fendu d'une lettre au ministre et d'une interview télévisée pour dire qu'il n'était pas demandeur.

Et pourtant, Michel y a cru jusqu'au bout. Et même aujourd'hui : « Ottignies-Louvain-la-Neuve, c'est un nom à courant d'air et cela ne rime à



Quelques heures avant le Comité ministériel wallon, M. du Monceau déboula de grand matin au cabinet Michel. La discussion monte d'un cran. Le ministre s'énerve : « Alors, qu'est-ce que vous voulez finalement ? » Le bourgmestre sort ses plans cadastraux et remplit son caddie : ● 1 et 2 : la loi d'expropriation créant le site de Louvain-la-Neuve a éparpillé le domaine sur plusieurs communes. Un petit coup de pioche à Limal et un autre à Wavre. Juste là où s'établira un jour Shell... ● 3 Le côté gauche de la N4. Le hameau de la Baraque, celui de Genistrot et un beau morceau du parc scientifique : 300 hectares au détriment de Corroy-le-Grand. ● 4 Limauges est cédé à Court-Saint-Étienne... mais cela aldrera les sociaux-chrétiens stéphanois. Ottignies aurait bien voulu prendre les terres agricoles jusqu'à la ligne de chemin de fer de Louvain-la-Neuve, mais là, c'est raté. On ne peut pas tout avoir...

rien. Nous savions, dès 1975, que le campus prendrait de l'expansion et abriterait, dans les cinquante années, plus de 50 000 habitants. Plus que toutes les autres sections réunies. Résultat : le nom de la commune est constamment abrégé. »

### Limelette et Otticellicourt

C'est le 20 mars 1975 que le conseil communal de Limelette se réunit. Sous la présidence d'Antoine Sténuil, il fait sienne les conclusions suivantes : non à la fusion (la commune est viable dans ses limites) ; si c'est inévitable, nous sommes prêts à nous unir à Ottignies, Limelette et Court-Saint-Étienne ; non à Louvain-la-Neuve ; oui à... Otticellicourt !

### « Nous ne sommes pas des Sudètes »

Le quartier de la Baraque, c'était de vieilles maisons déteintes par des personnes installées depuis très longtemps. Rien à voir avec le champ de roulettes d'aujourd'hui et cette atmosphère singulièrement champêtre, coincée entre la N4 et les plate-formes pétrolières du site universitaire.

Le hameau était sur les ter-

res de la commune de Corroy-le-Grand et la guerre fit rage entre cette dernière et Ottignies. Morceaux choisis...

À l'occasion d'un conseil communal de Corroy-le-Grand, en juin 1974, alors que circulaient déjà des bruits d'annexion autour du quartier de la Baraque, le premier échevin Bourgaud fit circuler une motion.

Et il déclara ceci au journaliste du Soir : « Je m'insurge contre l'attitude d'Ottignies qui agit à l'insu des représentants de la population concernée, et je réprovoque ce procédé qui n'est pas loin de rappeler certaines revendications territoriales qui firent les époques troublées de l'entre-deux-guerres et permirent le développement de certaines théories totalitaires anti-démocratiques. Les habitants de La Baraque ne sont pas des Sudètes ! »

### Une fusion inexorable

Mais la machine était en route... et rien ne semblait l'arrêter. Unifier le domaine de l'Université, assurer une maîtrise sociale-chrétienne, développer les deux pôles urbains tout en maintenant un caractère rural. Telles étaient les lignes directri-

ces de la majorité ottinoise. À ce point affirmées et réaffirmées qu'elles firent taire toutes les résistances.

En mars, le collège envoya une lettre ouverte à la popula-

tion. Très longue lettre mais un cri de guerre : « Otni a tode sti et d'mère li botroul del Brabant wallon ! » Il en fut ainsi.

Stéphane VANDEN EEDE

### Les noirs desseins de M. Costard

M. Yves du Monceau est en vacances en France. Plus de 25 années nous séparent des « événements », mais la mémoire est vive et la rancune tenace.

On ne va remonter à Mathusalem, mais il faut savoir qu'après la deuxième guerre mondiale, Ottignies était sous une majorité socialo-communiste, emmenée par M. Armand Bontemps.

En 1958, Yves du Monceau, avec une liste composée de sociaux-chrétiens, de libéraux et d'indépendants - « une bande de copains de l'école communale » - remporte les élections et prend la main... pour trente années de pouvoir sans partage.

Sur son territoire, entre autres notabilités (le ministre Oleffe, par exemple, décédé en 1975), se trouve également Raymond Costard, le désormais célèbre haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, auteur du Plan du même nom, qui allait grandement inspirer le ministre Michel.

« Ce que voulait Costard, proche à l'époque du bourgmestre Bontemps, raconte du Monceau, c'était créer une énorme commune au centre du Brabant wallon détenue par les socialistes. Et pour cela, il proposait le regroupement d'Ottignies (PSC) avec Cérroux-Mousty (PS), Limelette (PS), Court-Saint-Étienne (PS), Héவில் (?), et Mont-Saint-Guibert (PLP). »

Et comme la coalition au pouvoir était PSC-PLP...

## SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Il y a une osmose plus grande aujourd'hui qu'hier.

Mais qu'en était-il il y a 20 ou 30 ans ? Deux choses : quand Ottignies a décidé d'accueillir l'UCL, il y a eu des craintes. Et elles se sont exprimées.

Et puis je découvre, dans le livre de Jean-Marie Lechat sur les 30 ans de Louvain-la-Neuve, quelque chose que je sentais. Pas mal d'habitants sont venus s'installer parce qu'il y a la gare. Une bonne partie d'entre eux ont pu se dire qu'ils allaient trouver à Louvain-la-Neuve les loisirs qu'ils avaient à Bruxelles. Par-delà la crainte, il y a aussi l'attraction.

### « La ville n'a jamais existé sans campagne »

« Le bourgmestre que vous êtes a-t-il l'obsession d'unifier ? »

« Ce n'est pas une obsession : il faut respecter les diversités. La ville n'a jamais existé sans campagne autour ! Ce qui

est atypique, chez nous, c'est qu'il y a deux centres urbains. Mais il y a aussi la campagne, deux beaux massifs forestiers...

C'est la base du schéma de structure, qui est parti d'un constat : l'habitat se dissémine, et mange la campagne. Et les deux centres urbains sont des vides urbains. C'est un constat du début des années 90. Ça a déjà évolué.

Quel est le fil rouge du schéma de structure ? Densifier les centres, avec une mixité des fonctions : il ne faut pas que des commerces, mais des centres multifonctionnels où le liant, ce sont les habitants ! C'est ça qu'il faut réussir. Notamment par un phasage des permis. N'accorder les permis extérieurs qu'après avoir densifié l'intérieur.

Et créer deux noyaux urbains, c'est aussi atténuer la pression foncière sur les zones plus rurales, en protéger les zones vertes.

« À un moment, on a beaucoup parlé de fusion avec

Court-Saint-Étienne. Votre avis ?

« Je ne vois pas à l'agenda une renégociation de ces frontières. Chaque frontière a une part d'arbitraire.

Par exemple du côté de Mont-Saint-Guibert, au bout des Bruyères, il y avait une cohérence géographique à ce qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve aille jusqu'à la N25.

C'est resté Mont-Saint-Guibert et on a accordé les permis pour des immeubles à appartements à la lisière entre Mont-Saint-Guibert et Louvain-la-Neuve. Sans aucune logique. C'est comme ça.

Mais sur plein de dossiers, on se parle : le parc scientifique... Je suis favorable à ces concertations, sur des sujets ou des zones spécifiques. Mais il ne faut pas revoir les frontières.

Les gens, d'ailleurs, ne le vivent pas comme ça. Ils utilisent des services. Qu'ils soient sur le territoire de leur commune ou à côté, ça n'a pas d'importance.

Recueilli par D. C.



Jean-Luc Roland constate d'avantage un sentiment d'appartenance au quartier qu'à la ville.

Je sais qu'on a voulu opposer les deux centres de la ville. Je constate aussi qu'ils ont des types de développements différents. Mais de là à en conclure qu'il y a un divorce ou qu'il y a une plaie non cicatrisée, je ne le sens pas.

### Appartenance au quartier

Il y a un sentiment d'appartenance, mais à un quartier, et pas au territoire administratif.

Je n'y vois pas la confirmation d'une opposition entre d'une part Ottignies et d'autre part Louvain-la-Neuve.